

Cogeco Câble inc. conclut une entente de crédit de 750 millions \$ de quatre ans

Montréal, le 7 juillet 2010 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une nouvelle convention de crédit pour une facilité de crédit de 750 millions \$, avec une option de porter le montant total jusqu'à un milliard \$, sous réserve de la participation de prêteurs, sous la forme d'un crédit à terme renouvelable de quatre ans.

Ce nouveau crédit à terme, qui remplace le crédit à terme existant de 862,5 millions \$ arrivant à échéance le 28 juillet 2011, a été monté par un groupe d'institutions financières sous la direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de la Banque de Montréal. Le nouveau crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 11 juillet 2014, et pourra être prolongé annuellement par d'autres périodes de un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, il prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, des obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal.

« Le fait que Cogeco Câble ait obtenu ce crédit à terme indique que le syndicat bancaire appuie notre stratégie et prouve que notre structure du capital est solide », déclare Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

Le nouveau crédit à terme renouvelable prolonge la souplesse d'emprunt de Cogeco Câble et fournit des liquidités continues au sein d'une structure du capital solide. Le crédit à terme sera utilisé pour les besoins généraux de la Société et facilitera les occasions de croissance.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca), est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal, sur le plan du nombre de clients du service de Câble de base servis. Grâce à ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, la Société fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation, et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Renseignements : Catherine Pleau
Conseillère, Communications d'entreprise
Tél. : (514) 764-4700